La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise dans le cadre de son activité qui permettent d'assurer son financement.

Dans le cadre de son activité, une entreprise doit financer 4 éléments :

1. Les investissements qui permettent d'assurer et de développer l'activité de l'entreprise
2. Le remboursement de ses emprunts
3. Le paiement des dettes fournisseurs fiscales et sociales
4. Le versement des dividendes aux associés.

Le calcul de la capacité d'autofinancement = produits encaissables - charges décaissables

Il permet donc de déterminer le montant de la trésorerie potentielle qui est généré par l'entreprise dans le cadre de son activité :

- Dettes financière/capacité d'autofinancement
- Capacité d'autofinancement/chiffre d'affaires